

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Profondeville, Monsieur Delire en date du 08/08/2019,

L'autorisation	N° EC165
Est délivrée à	Administration communale de Profondeville
Domicilié	Chaussée de Dinant, 2 à 5170 Profondeville
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Notre Maison situé, Rue Saint-Léger, 19 à 5170 Lustin
Capacité	50 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 07/08/2024.

Le 10/12/2019

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume